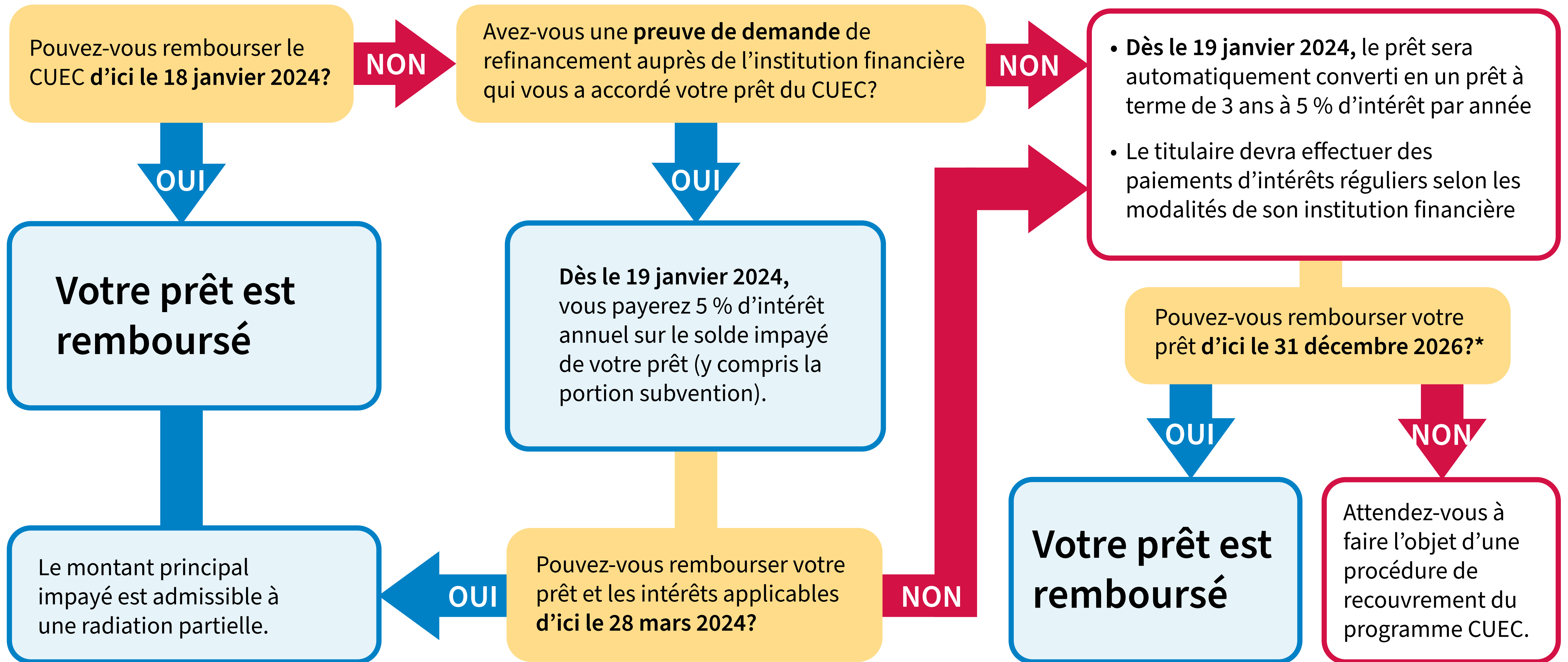


Votre PME est admissible au CUEC? Voici les prochaines étapes



Votre PME est jugée inadmissible au CUEC?

Votre institution financière fera **3 tentatives** de vous contacter pour vous demander un remboursement forfaitaire de la dette en cours. Ensuite, le gouvernement se chargera du recouvrement, **pas votre institution financière**.

Pouvez-vous rembourser le CUEC d'ici le 31 décembre 2023?

NON

OUI

Votre prêt est remboursé

- Dès le 19 janvier 2024, vous commencerez à payer 5 % d'intérêt par année sur le montant restant total de votre prêt du CUEC
- Dès le printemps 2024, le programme CUEC gèrera le recouvrement des prêts CUEC cédés en défaut, auquel cas vous serez contacté directement et votre situation sera examinée pour établir un plan de remboursement.
- Vous pourrez rembourser votre prêt sur une période de 2 ans sans pénalité.